

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Pavillet-Lebègue, 17 octobre 1848

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Les relations du document

#### Collection Correspondant.e.s

[Pavillet-Lebègue](#) est destinataire de cette lettre

---

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation2 p. (236, 237)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Pavillet-Lebègue, 17 octobre 1848, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 31/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26777>

Copier

# Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

## Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[17 octobre 1848](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Pavillet-Lebègue](#)

Lieu de destinationVaux-sous-Laon, Laon (Aisne)

## Description

RésuméSur l'affaire de contrefaçon Degon. Godin répond à la lettre de Pavillet du 13 octobre 1848 en comparant ses produits avec ceux de son contrefacteur Degon, qu'il ne veut pas appeler son concurrent. Il indique à Pavillet qu'il est prêt à lui accorder une remise sur les poêles s'il en commandait une certaine quantité.

## Mots-clés

[Contrefaçon](#), [Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomPavillet-Lebègue

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

Activité

- Commerce
- Industrie (grande)

BiographieCommerçant à Vaux-sous-Laon (Laon, Aisne) dans la première moitié du XIXe siècle, distributeur d'appareils de la manufacture Godin-Lemaire. Un marchand de fer nommé Pavillet est répertorié à Laon (Aisne) en 1848.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

18 de 8 236

Marseille  
4<sup>me</sup> 11

Monsieur Brûlé occidentale

vous mariez avec dernièrement de tenir en

prison de votre chargement une certaine quantité  
de Marchandises disponibles je vous prie de me  
faire connaître les causes de retard que vous apportez  
à venir charger ou plutôt de nous être pour venir  
bientôt

tout à vos ordres aguez M

Marseille 13 Missieurs Hubin, Coulbaut, Guerrotin, potinier,  
origine en Chine. Dans l'espérance de recevoir prochainement vos  
ordres je vous prie de me faire savoir que je vais  
livrer cette année mes poêles avec deux aires  
avec bûches en bois sur le dessus et deux aires  
croisées de charbon fr 34  
au bois 32  
à 2 feux 35

je fais un plus petit poêle pour le charbon

au prix de fr 26

le tout menu fin œuvre que pour le poêle  
aguez M avec plaisir de mes services mes  
sincères salutations

votre souss  
Lacorn

Monsieur Marillet

par votre lettre du 13 courant je me permets  
de vous faire connaître et non de mon  
convenance car je me reconnais pas pour tel  
que vous savez prochainement  
la différence que je me signalise n'est pas celle  
que je vous ai fait faire que je n'ai pas été mis  
à parallèle avec ce qui rend fr 105 celle de l'autre  
dernière que je vous ai fait 110 francs avec 2 feux présentent  
une grande différence à mon avantage car  
elles sont plus grandes et ont en plus une porte pour  
roter à la broche que n'ont pas elles égales  
mes produits sont donc réellement meilleurs marchés

que les siens mais on supposeant que la difference  
serait celle le commerçant ferait substaner de  
ses forces et alors on peut bien changer a mes conditions  
mais pour autres motifs je préfère de la présente pour  
vous dire que si vous me prenez une certaine quantité  
de poils je vous ferai une remise sur mes poils carres  
au frs 163 et 60 je fais aussi un petit poile carre de  
30 centimètres de long que je vendre fr 24

Tout devrait à ce sujet être

*Marchage*  
23 8<sup>6</sup>  
et tous les précautions des 15 Fourrures  
de nos

je trouve votre lettre à mon arrivée en voyage  
par laquelle vous me dites me pourriez faire présentement  
l'expédition de 3 millt Kilog de fonte n°1 je vous  
dis de vous dire que le prix que nous manançay  
ne peut être accepté par moi votre voyageur n'a  
offert formellement ces fontes à fr 17 % Kilog  
je ne dois donc pas les payer rendus à l'entreprise  
plus de fr 17.50 je crois même à une remise  
car le prix vaient <sup>plus</sup> ~~plus~~ des fontes belges  
agréables

*meilleur* Monsieur le Directeur gerant  
23. Discusions de meillot

vous manançay par votre lettre du 17 l'expédition  
prochainne de mes fontes j'ai bien de penser que vous  
manay fait dans une de vos dernières que vous attendiez  
la prochaine fonte dans fourneau toutefois mis à part  
vous oublierez pas que j'ai affrit sur un échantillon  
de fonte à air froid et que je rempt sur la même  
dans l'envoi que vous diriez me faire et que je suis prié de  
vous la plus possible

agréer